

Les cogénérations > 12 MW

***Journée Cogénération ATEE
5 avril 2018***

ÉNERGIE ET COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES

Agenda

- 1. Etat des lieux de la Cogénération > 12 MW**
- 2. Pourquoi soutenir la cogénération industrielle ?**

Le soutien à la cogénération > 12 MW - Statuts

❑ **Plus de soutien à la cogénération industrielle > 12 MW depuis le 01/01/2017 donc ces installations sont complètement exposées au marché.**

❑ **Appel d'Offres pour la cogénération en transition vers la biomasse**

- a. **AO** portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de cogénération d'électricité et de chaleur alimentées par de la **biomasse**, en remplacement d'installations de cogénération d'électricité et de chaleur alimentées par du gaz naturel **publié le 06/12/2016**
- b. Offres déposées pour le 02/06/2017
- c. **En attente de la publication des lauréats**

❑ **Appel d'offres pour la cogénération en transition vers le biogaz**

- a. **Depuis la mise en place du nouveau gouvernement en juin 2017, pas de volonté affichée de relancer l'AO biogaz**

Des installations exposées à l'évolution des marchés

❑ Clean Spark Spread (hors coûts de transport et taxes)

- L'indisponibilité du parc nucléaire a conduit temporairement à des CSS positifs sur l'hiver 16-17
- Les fondamentaux restent peu encourageants à moyen terme

❑ Le Mécanisme de Capacité :

- Le mécanisme de capacité a démarré le 01/01/2017
- Prix très volatile avec 10k€/MW pour 2017 à 18.5 k€/MW en 2019 (dernière enchère)

❑ Sans un mécanisme de soutien les installations ne sont pas rentables

❑ Electricité :

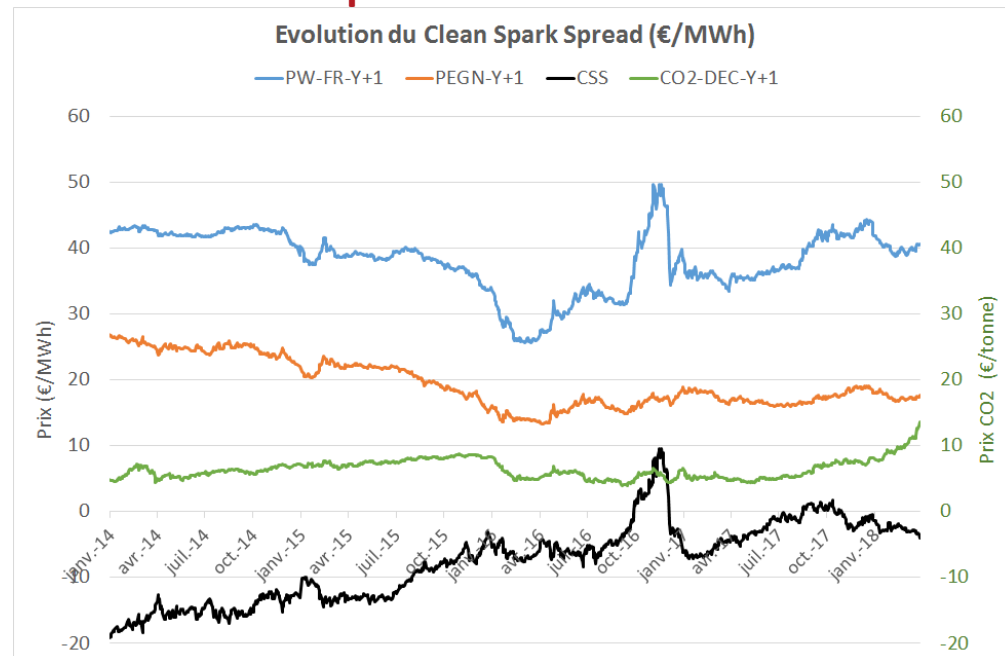
- L'indisponibilité temporaire du parc nucléaire français a conduit à des pics sur une partie de l'hiver 16-17 et sur Q4-2017
- Le prix est soutenu par la remontée du prix du charbon mais reste scotché au niveau de 40 €/MWh.

❑ Gaz :

- Après une forte baisse, le NG se renchérit suivant l'évolution du pétrole
- Autour de 18 €/MWh

❑ CO2 :

- Le prix s'est envolé suite à l'accord sur la révision de la directive ETS
- Autour de 13€/t, émissions en forte hausse



50% du parc de cogénérations industrielles démantelé !

- ❑ En 2010, il y avait 2100 MW de capacité installée sur 35 sites
- ❑ En 2017, il ne reste plus que 1300 MW sur 19 sites
- ❑ Les installations doivent faire face au coût des overhauls (~5 M€ pour une TAG de 45 MW)

Pourquoi faut-il continuer à soutenir la cogénération industrielle ? (1/2)

1. Préserver la compétitivité de l'industrie dans sa phase de transition vers la chaleur bas carbone

- L'industrie consomme de l'ordre de 210 TWh de chaleur (25% de la consommation totale en France) de manière continue
- Le prix de la vapeur est un élément essentiel de sa compétitivité

	FR	DE	BE:F	BE:W	IT	ES	UK	NL
PRIX GAZ (€/MWH)	24,8	25	23,2	23,2	29,56	32,85	24,9	24,5
PRIX VAPEUR RÉFÉRENCE (€/MWH ₂)	29,44	29,78	25,86	25,86	34,84	38,5	29,56	28,78
COÛT VAPEUR AVEC INCITATION (€/MWH ₂)	26,13	14,39	12,90	17,65	26,91	15,23	19,91	28,45
COÛT ÉLECTRICITÉ (€/MWH ₂)	44,07	44,16	39,66	39,66	49,97	54,16	43,90	43,01

« Benchmark sur l'utilisation des cogénérations industrielles en Europe » réalisé par le cabinet CODA Stratégies pour la DGE, l'ADEME, l'UIC et la COPACEL

L'Allemagne alloue 1.2 Milliard d'euros /an à la cogénération (toutes installations confondues)

Pourquoi faut-il continuer à soutenir la cogénération industrielle ? (2/2)

- 1. Préserver la compétitivité de l'industrie dans sa phase de transition vers la chaleur bas carbone**
 - L'industrie est en train d'amorcer la **transition** vers la **chaleur bas carbone** mais celle-ci sera **longue** au vu des changements à opérer (nouveaux investissements, restructuration des réseaux de chaleur industrielle, structure d'approvisionnement nouvelle, ...)
 - La **cogénération gaz** est un **outil efficace**, rappelé par Giulio Volpi, **DG énergie**, dans le cadre du débat sur la révision de la directive Renouvelables
 - Il reste peu émetteur de CO2
- 2. La cogénération reste un soutien au réseau électrique lors des pointes de consommation (près de 95 GW en février 2018), d'autant plus important, dans cette phase de transition vers les énergies renouvelables intermittentes.**